

Les rapports de données dans la formation professionnelle initiale et continue



Funded by



German Office for international Cooperation in
Vocational Education and Training



on the basis of a Decision
by the German Bundestag

1. Les objectifs de l'établissement de rapports et de la gestion des données dans la formation professionnelle
2. L'établissement des rapports sur la formation professionnelle en Allemagne
 - ▶ Deux rapports
 - ▶ Base légale
 - ▶ Processus de développement
 - ▶ Indicateurs
 - ▶ Assurer la qualité
3. Bonnes pratiques internationales : expériences au Ghana et au Vietnam
4. Facteurs de réussite pour le processus de développement des rapports sur la formation professionnelle et recommandations
5. Autres références et matériels



1. Les objectifs de l'établissement de rapports et de la gestion des données dans la formation professionnelle

Comment pouvons-nous analyser les dysfonctionnements dans un système de formation professionnelle ?

Combien de jeunes suivent une formation professionnelle ?

Combien d'entreprises proposent une formation professionnelle ?

Est-ce que le système de formation professionnelle fonctionne bien ?

Dans quelles régions la demande de formation professionnelle est-elle supérieure à l'offre ?

Quelles sources de données peuvent être utilisées pour l'établissement des rapports ?

À quelles exigences les futurs programmes de formation professionnelle doivent-ils se conformer ?



1. Les objectifs de l'établissement de rapports et de la gestion des données dans la formation professionnelle

Exemples tirés du rapport de données sur la formation professionnelle (BIBB 2024)

Schaubild A5.4-3: Entwicklung der neu abgeschlossenen Ausbildungsverträge¹ in den dualen IT-Berufen² nach Geschlecht, Bundesgebiet 1993 bis 2021

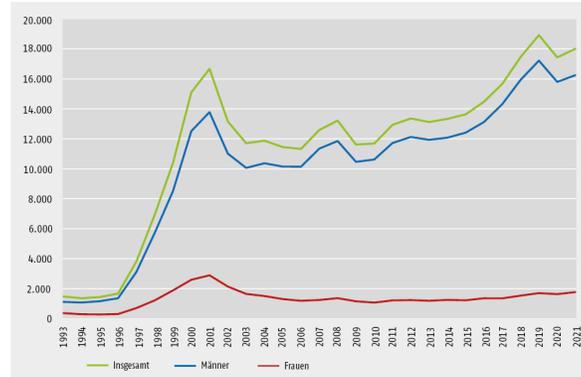


Tabelle A5.4-1: Neu abgeschlossene Ausbildungsverträge¹ in Produktions- und Dienstleistungsberufen², Bundesgebiet 2010 bis 2021

Berufgruppe	Jahr	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021		
Gesamt, absolut	Produktionsberufe	193.668	200.240	195.537	187.668	185.907	186.959	185.213	191.283	196.171	194.870	179.627	180.138		
	Dienstleistungsberufe (DL)	360.189	366.759	348.819	334.386	326.813	322.251	321.987	323.381	316.797	283.084	286.038			
	davon:														
	primäre DL-Berufe	277.827	278.129	264.291	252.270	245.544	243.800	239.892	238.890	237.147	229.613	203.805	202.152		
	sekundäre DL-Berufe	82.362	88.630	84.528	82.116	81.269	78.451	82.095	84.491	79.650	53.471	82.233	83.886		
	Insgesamt	553.857	566.999	544.356	518.008	512.688	509.210	508.208	514.664	512.970	477.954	465.660	464.024		
	Männer, absolut	Produktionsberufe	170.639	186.225	180.933	172.965	171.294	171.195	169.977	176.630	180.876	178.659	165.096	165.204	
		Dienstleistungsberufe	343.094	347.442	324.722	318.321	316.632	317.982	318.603	343.727	347.561	345.899	330.554	332.345	
		davon:													
		primäre DL-Berufe	277.827	278.129	264.291	252.270	245.544	243.800	239.892	238.890	237.147	229.613	203.805	202.152	
		sekundäre DL-Berufe	65.267	69.313	60.431	56.051	51.090	47.195	48.713	54.837	50.414	24.086	26.749	26.193	
		Insgesamt	515.733	533.667	505.655	489.286	487.489	489.190	488.590	520.357	528.437	524.555	495.650	497.549	
		Frauen, absolut	Produktionsberufe	22.969	14.015	14.604	14.703	14.613	14.714	14.236	14.543	15.295	16.211	14.531	14.934
			Dienstleistungsberufe	217.095	219.297	204.097	196.065	191.379	188.637	183.648	178.260	175.890	170.899	151.330	153.693
davon:															
primäre DL-Berufe			163.479	159.445	152.070	143.886	139.779	136.071	131.265	126.429	123.024	118.344	104.439	101.001	
sekundäre DL-Berufe			53.616	60.052	52.020	52.176	51.600	51.366	52.381	51.831	52.866	52.545	46.891	52.692	
Insgesamt			238.064	233.312	218.694	210.769	206.002	205.813	198.887	194.113	191.127	185.446	166.481	166.627	
Insgesamt, in % aller Neuzulassungen			Produktionsberufe	35,0	35,7	35,9	36,2	36,3	36,5	37,3	37,8	38,0	38,7	38,6	
			Dienstleistungsberufe	65,0	64,3	64,1	64,1	63,8	63,7	63,5	62,7	62,2	62,0	61,3	61,4
	davon:														
	primäre DL-Berufe		50,2	49,2	48,6	48,4	48,0	47,6	47,3	46,5	45,7	44,9	44,0	43,4	
	sekundäre DL-Berufe		14,9	15,1	15,5	15,7	15,8	16,1	16,2	16,2	16,5	17,1	17,3	18,0	
	Insgesamt		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Schaubild A5.5.1-1: Schulliche Vorbildung der Auszubildenden mit neu abgeschlossenem Ausbildungsvertrag 2007 bis 2021 (in %)¹

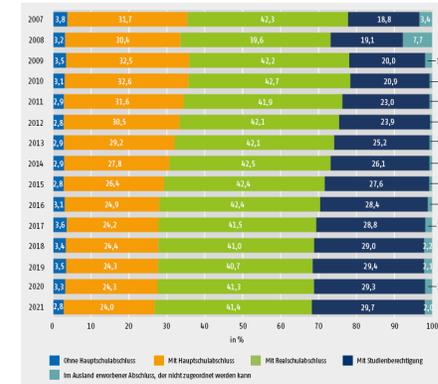


Schaubild A1.1.2-1: Anteile erfolgreicher Marktteilnahmen in den Regionen (Arbeitsagenturbezirken) im Jahr 2022

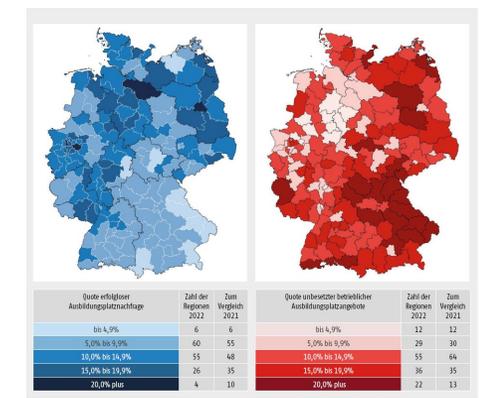
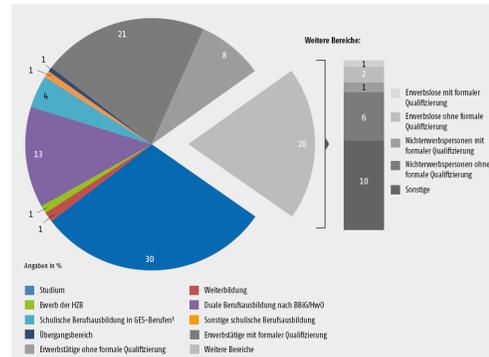


Schaubild A4-2: Junge Menschen im Alter von 20 bis 24 Jahren innerhalb und außerhalb formaler Bildungsangebote 2021 (in %) (Bestandsdaten) (100 % = Wohnbevölkerung im Alter von 20 bis 24 Jahren)



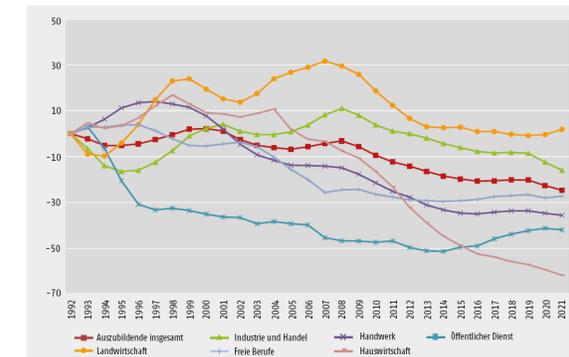
E Vertragslösungsquote (kurz: Lösungsquote) – „Schichtenmodell“, neue Berechnungsweise

Die Lösungsquote nach dem Schichtenmodell wird entsprechend folgender Formel berechnet:

$$LQ_{\text{neu}} = \frac{\text{Anzahl der Verträge mit Lösungen im Jahr}_0 \text{ und Beginn im Jahr}_0}{\text{Anzahl der im Jahr}_0 \text{ begonnenen Ausbildungsverträge}} + \frac{\text{Anzahl der Verträge mit Lösungen im Jahr}_1 \text{ und Beginn im Jahr}_1}{\text{Anzahl der im Jahr}_1 \text{ begonnenen Ausbildungsverträge}} + \frac{\text{Anzahl der Verträge mit Lösungen im Jahr}_2 \text{ und Beginn im Jahr}_2}{\text{Anzahl der im Jahr}_2 \text{ begonnenen Ausbildungsverträge}} + \frac{\text{Anzahl der Verträge mit Lösungen im Jahr}_3 \text{ und Beginn im Jahr}_3 \text{ oder früher}}{\text{Anzahl der im Jahr}_3 \text{ begonnenen Ausbildungsverträge}} \cdot 100$$

LQ: Lösungsquote; Jahr₀: aktuelles Berichtsjahr; Jahr₁: Vorjahr; Jahr₂: Vorvorjahr; Jahr₃: Vorvorvorjahr

Schaubild A5.2-1: Entwicklung der Zahl der Auszubildenden am 31. Dezember von 1992 bis 2021 nach Zuständigkeitsbereichen (Basis = 1992)

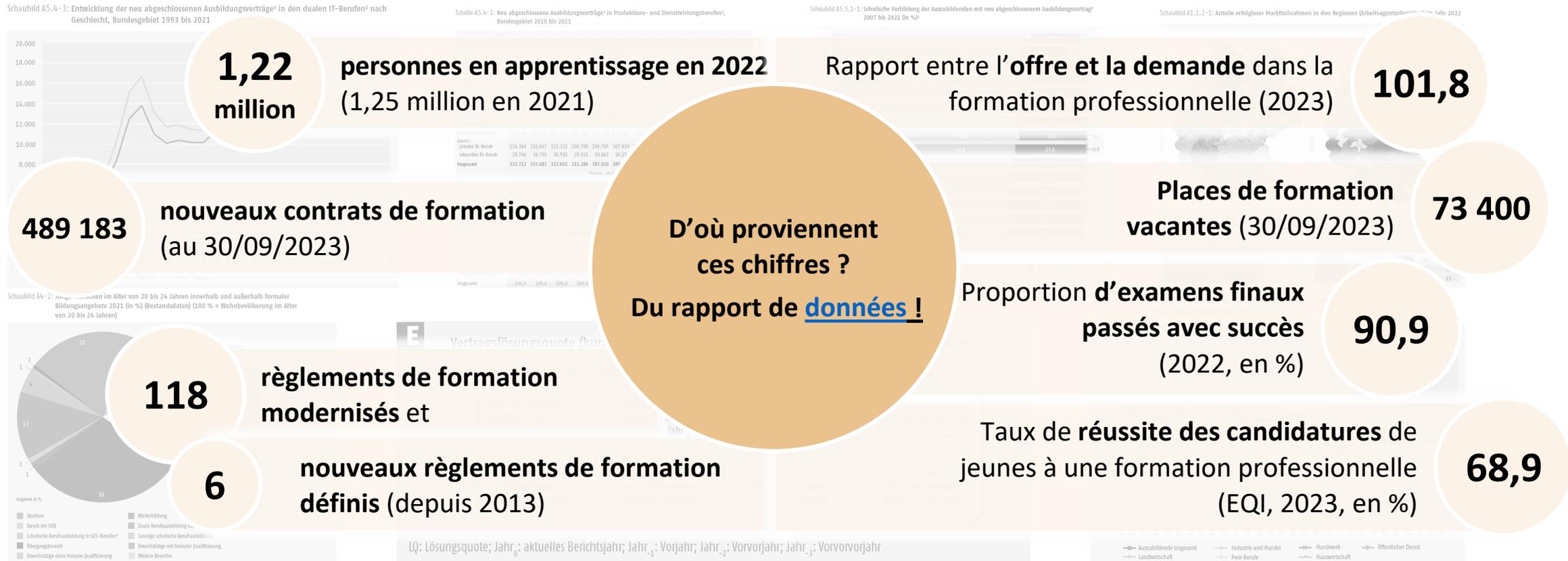


* Source : Institut fédéral pour la formation professionnelle (éd.) : Rapport de données relatif au rapport sur la formation professionnelle 2024. Informations et analyses sur l'évolution de la formation professionnelle. Bonn 2024 (bibb.de/datenreport/de/189191.php)



1. Les objectifs de l'établissement de rapports et de la gestion des données dans la formation professionnelle

Exemples tirés du rapport de données sur la formation professionnelle (BIBB 2024)



* Source : Institut fédéral pour la formation professionnelle (éd.) : Rapport de données relatif au rapport sur la formation professionnelle 2024. Informations et analyses sur l'évolution de la formation professionnelle. Bonn 2024 (bibb.de/datenreport/de/189191.php)



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : deux rapports

Division du rapport sur la formation professionnelle en un volet politique et un volet non politique

2009 : Recommandation du Comité principal du BIBB pour la **restructuration du rapport sur la formation professionnelle** et pour sa division en deux volets :

Volet non politique

- ▶ indépendant de considérations politiques
- ▶ **la responsabilité en revient au BIBB**



Rapport de données
relatif au rapport sur la
formation professionnelle

Le rapport de données
constitue la base empirique
du rapport sur la formation
professionnelle.

Volet politique

- ▶ fait l'objet d'une consultation et est adopté par le gouvernement fédéral
- ▶ c'est le BMBF qui est compétent
- ▶ le BIBB participe à la préparation du projet



Rapport sur la
formation professionnelle



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : deux rapports

Caractéristiques du rapport de données sur la formation professionnelle



- ▶ Le rapport de données relatif au rapport sur la formation professionnelle...
... est une **somme de données centrale**,
... s'appuie sur des données empiriques et sur la recherche sociale,
... se base sur un **système d'indicateurs scientifiquement valables**,
... est complété par des **résultats de recherche**, et
... fournit des **indicateurs essentiels pour la formation professionnelle initiale et continue**.
- ▶ Les indicateurs illustrent l'**évolution** au fil du temps (**observation à long terme**, « **séries longues** ») et reflètent les **différences régionales** (indicateurs pour le marché régional de la formation professionnelle)
- ▶ Le choix des indicateurs s'appuie sur la **disponibilité des données** et sur des questions centrales relevant de la politique relative à la formation



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : base légale

Base légale dans le cadre de la loi sur la formation professionnelle (BBiG) – Partie 4

Recherche en formation professionnelle, planification et statistiques

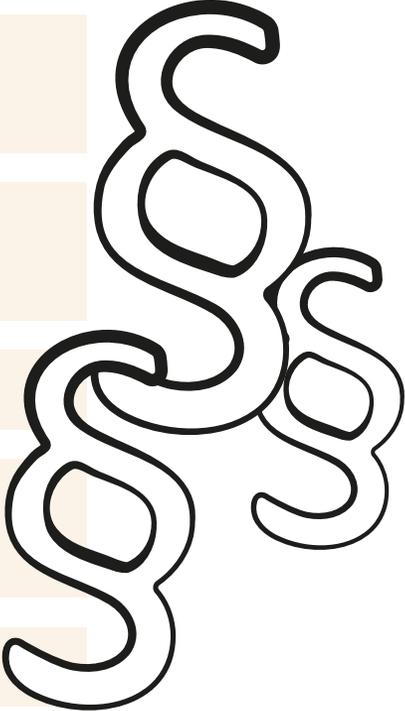
§ 84 Objectifs de la recherche en formation professionnelle

§ 85 Objectifs de la planification de la formation professionnelle

§ 86 Rapport sur la formation professionnelle

§ 87 Objectif et production des statistiques sur la formation professionnelle

§ 88 Enquêtes



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : base légale

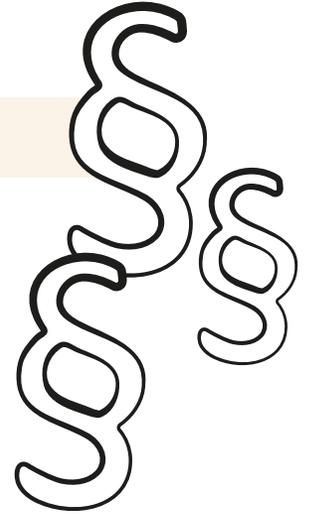
Base légale dans le cadre de la loi sur la formation professionnelle (BBiG) – Partie 4

§ 86 Rapport sur la formation professionnelle

- (1) Le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche a pour mission d'observer en permanence les évolutions dans le domaine de la formation professionnelle et de présenter au gouvernement fédéral un rapport à ce sujet, avant le 15 mai de chaque année (rapport sur la formation professionnelle).

Le rapport doit présenter un état des lieux de la formation professionnelle ainsi que les évolutions prévisibles.

S'il existe un risque que l'offre de places de formation ne puisse pas être garantie de façon équilibrée, tant au niveau régional que d'un point de vue sectoriel, le rapport doit formuler des propositions pour y remédier.



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : base légale

Base légale dans le cadre de la loi sur la formation professionnelle (BBiG) – Partie 4

§ 86 Rapport sur la formation professionnelle

(2) Le rapport doit indiquer

1. Pour l'année civile passée

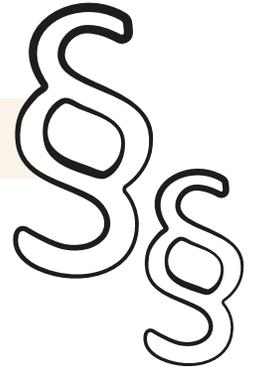
a) sur la base de données fournies par les organismes compétents, les contrats d'apprentissage inscrits au registre des contrats de formation professionnelle en vertu de la présente loi ou du code de l'artisanat, lorsqu'ils ont été conclus avant le 1^{er} octobre de l'année précédente au cours des douze mois précédents et sont encore en vigueur au 30 septembre de l'année précédente, ainsi que

b) le nombre de places de formation vacantes au 30 septembre de l'année précédente et proposées à l'Agence fédérale pour l'emploi pour le placement, et le nombre de personnes à la recherche d'une place de formation inscrites à cette date à l'Agence fédérale pour l'emploi ;

2. pour l'année civile en cours

a) le nombre prévu des personnes à la recherche d'une place de formation jusqu'au 30 septembre de l'année en cours,

b) une estimation de l'offre de places de formation prévue jusqu'au 30 septembre de l'année en cours.

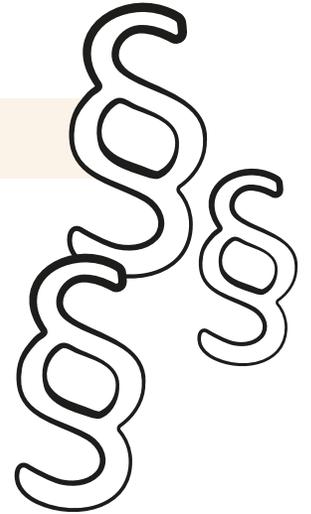


2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : base légale

Base légale dans le cadre de la loi sur la formation professionnelle (BBiG) – Partie 4

§ 87 Objectif et production des statistiques sur la formation professionnelle

- (1) Des statistiques sont réalisées à des fins de planification et d'organisation de la formation professionnelle, au niveau fédéral.
- (2) L'Institut fédéral pour la formation professionnelle et l'Agence fédérale pour l'emploi soutiennent l'Office fédéral de la statistique dans le cadre de la préparation technique et méthodologique des statistiques.
- (3) Le programme de collecte et de traitement des données doit être conçu en concertation avec l'Institut fédéral pour la formation professionnelle, de manière à ce que les données collectées puissent servir à des fins de planification et d'organisation de la formation professionnelle, dans le cadre des compétences respectives.



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : base légale

Base légale dans le cadre de la loi sur la formation professionnelle (BBiG) – Partie 4

§ 88 Enquêtes

(1) Les statistiques fédérales annuelles comprennent

1. pour chaque contrat d'apprentissage : a) le sexe, l'année de naissance, la nationalité de la personne en apprentissage, b) le code officiel de la commune du domicile de la personne en apprentissage à la date de la conclusion du contrat, c) le diplôme de fin d'enseignement général, la participation antérieure à une qualification pré-professionnelle ou à une formation professionnelle élémentaire, la formation professionnelle antérieure ainsi que les études antérieures de la personne en apprentissage...
2. pour toute participation à un examen dans le cadre de la formation professionnelle, à l'exception des contrats de formation couverts par le point 1 : le sexe, l'année de naissance et la formation

préalable des participant·e·s, le champ professionnel, l'examen de rattrapage, le type d'examen, le résultat à l'examen,

1. pour chaque formateur et pour chaque formatrice : le sexe, l'année de naissance, le type d'aptitude professionnelle,
2. pour chaque participation à la procédure d'évaluation et chaque participation à la procédure complémentaire ...

La période sous revue pour les enquêtes est l'année civile. Les informations sont collectées sur la base des données disponibles au 31 décembre de la période sous revue.

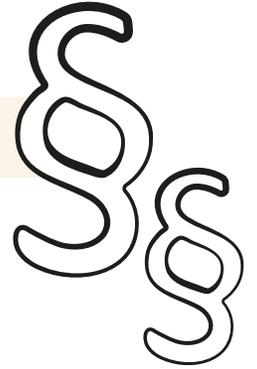


2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : base légale

Base légale dans le cadre de la loi sur la formation professionnelle (BBiG) – Partie 4

§ 88 Enquêtes

- (2) Les caractéristiques auxiliaires sont le nom et l'adresse des redevables de l'information, les numéros d'ordre des jeux de données concernant les personnes en apprentissage, les participant·e·s aux examens et les formateurs et formatrices, ainsi que le numéro d'entreprise de l'établissement de formation...
- (3) Les services compétents sont redevables de l'information.
- (4) Aux fins de l'établissement des rapports sur la formation professionnelle ainsi que pour la recherche sur la formation professionnelle [...], les [...] données collectées sont traitées comme des données individuelles par l'Office fédéral de la statistique et par les offices statistiques des Länder, et transmises à l'Institut fédéral de la formation professionnelle.



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : processus de développement

Procédure générale

- ▶ En vertu de la loi sur la formation professionnelle (BBiG), le rapport sur la formation professionnelle doit être présenté le 15 mai de chaque année.
- ▶ Le calendrier pour l'établissement du rapport de données sur lequel repose le rapport sur la formation professionnelle est aligné sur ce délai.
- ▶ Le rapport de données contient de nombreuses données et informations relatives à la formation professionnelle ; le projet de ce rapport doit également être publié avant le 15 mai de chaque année (au format PDF, sur le site Internet du BIBB).
- ▶ Il est ensuite publié sous forme imprimée, après avoir pris en compte les retours du public.

Concept de base pour l'établissement du rapport sur la formation professionnelle :

- ▶ Autant que possible, le rapport de données doit se baser sur des indicateurs et faciliter l'information et des analyses de fond sur les évolutions à long terme dans le domaine de la formation professionnelle. Par conséquent, ces indicateurs doivent être mesurés sur une longue période.



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : processus de développement

Structure thématique centrale du rapport de données

Avant-propos du président/de la présidente du BIBB

Contenu

Chapitre A : Indicateurs sur la formation professionnelle (12 sections, environ 290 p.)

Chapitre B : Indicateurs sur la formation professionnelle continue (4 sous-sections, env. 85 p.)

Chapitre C : Thème prioritaire (variable, env. 50 p.)

Chapitre D : Suivi de l'internationalisation de la formation professionnelle (4 sous-sections, env. 50 p.)

Liste des abréviations, des figures et des tables

Répertoire des tables sur Internet

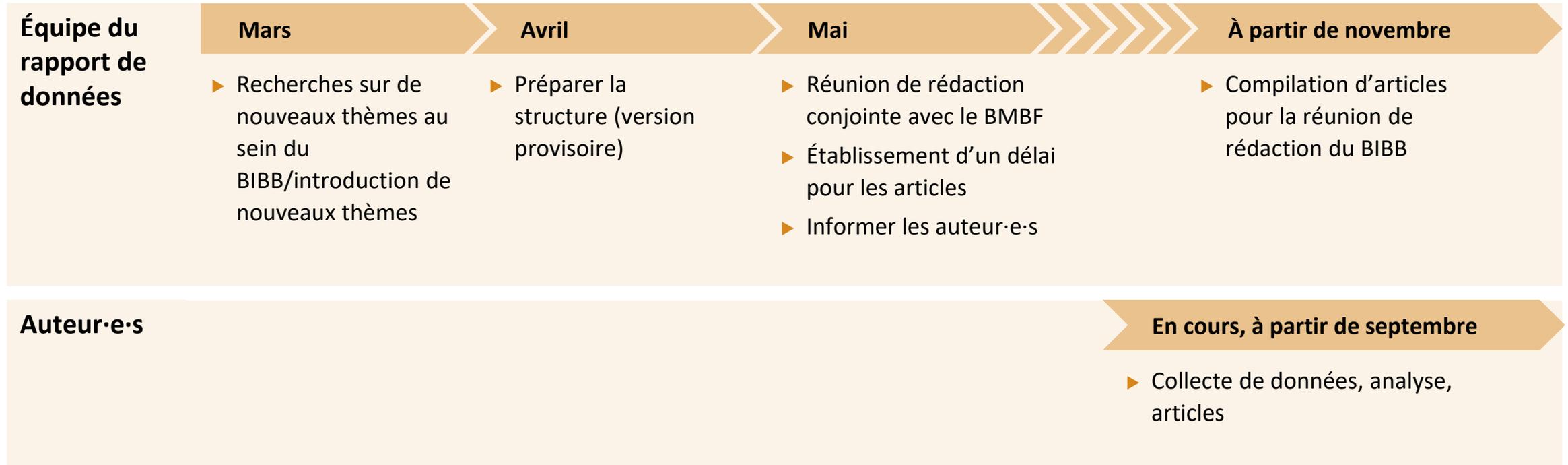
Bibliographie

Index des mots-clés



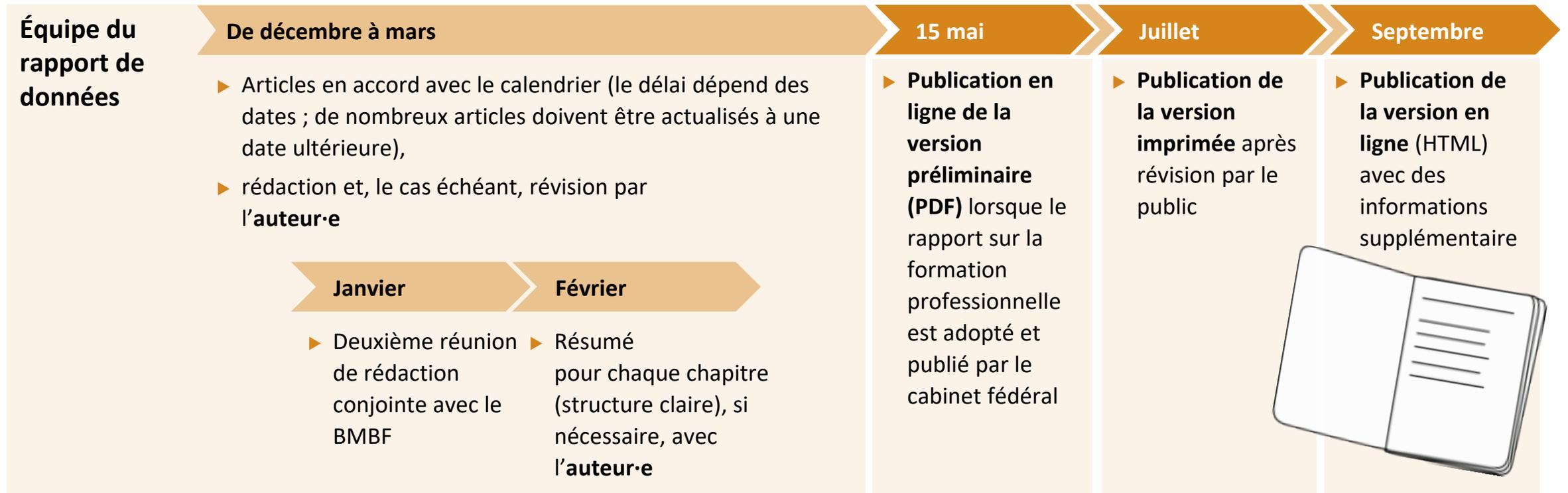
2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : processus de développement

Activités – Année 1



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : processus de développement

Activités – Année 1/2



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : processus de développement

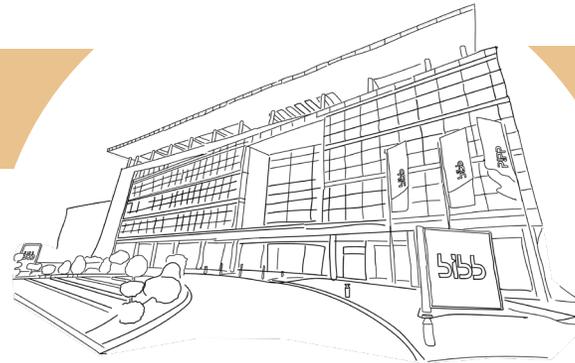
Sources de données

Analyse des données officielles collectées par le BIBB

- ▶ Enquête du BIBB sur les nouveaux contrats de formation au 30 septembre
- ▶ Données sur les personnes en apprentissage issues des statistiques de la formation professionnelle

Analyse des données officielles d'autres institutions

- Statistiques de l'Agence fédérale pour l'emploi
- ▶ Activités de formation par taille d'entreprise
- Microrecensement allemand (Office fédéral de la statistique)
- ▶ Personnes sans qualification professionnelle
- Statistiques du marché de la formation (Agence fédérale pour l'emploi)
- ▶ Recherches infructueuses de places d'apprentissage



bibb Bundesinstitut für
Berufsbildung

Analyse complémentaire des données d'enquête provenant des projets de recherche du BIBB

- ▶ Enquête sur les candidatures Agence fédérale pour l'emploi/BIBB
- ▶ Enquête sur la phase de transition Agence fédérale pour l'emploi/BIBB

Préparation et analyse de données officielles fournies par d'autres institutions

- Recensement de la formation professionnelle allemand au 31 décembre (Office fédéral de la statistique, BIBB)
- ▶ Participation à la formation professionnelle (caractéristiques structurelles)
 - ▶ Fin du contrat anticipée



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : processus de développement

Sources de données

Données collectées à intervalles réguliers



▶ Indicateurs pour la **formation professionnelle initiale**

▶ **Évolution** du marché de la formation

▶ **Transition** entre l'école et la formation professionnelle

▶ **Apprentissage/formation professionnelle** (par ex. : nombre de personnes en apprentissage, nombre de contrats, âge, niveau de formation, résolution de contrats anticipées, examens dans le système en alternance, modernisation et introduction de métiers, participation des entreprises à la formation professionnelle, coûts et bénéfices, formes de financement...)

▶ **Suivi du système**, par ex : Développement du système de formation professionnelle comparativement au système transitoire (rapport intégré sur la formation professionnelle (iABE))

▶ **Transition** entre la formation professionnelle et l'emploi

▶ Indicateurs pour la **formation professionnelle et continue**

▶ **Perméabilité/transition** entre la formation professionnelle et l'enseignement supérieur

▶ indicateurs internationaux, surveillance du système, mobilité



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : indicateurs

Les indicateurs (indicateur : du latin <i>indicare</i> « montrer ») sont des **grandeurs de mesure** (valeurs absolues ou chiffres clés) permettant de rendre mesurables (opérationnalisés) des faits et des états actuels spécifiques de la formation professionnelle (valeurs réelles) et de montrer les évolutions dans le temps (cf. Schnell/Hill/Esler 1995, p. 121 et suiv.).

Elles forment une **base** importante pour l'établissement de rapports réguliers dans le domaine de la formation professionnelle. La **comparaison** entre les valeurs mesurées et le statu quo, d'un côté, avec des valeurs sociales normatives ou avec des objectifs fixés par la politique (valeurs cibles), de l'autre, révèle la nécessité d'action (politique) et peut être utilisée comme base pour concevoir la formation professionnelle (**conseil en matière politique**).



Les indicateurs sont des instruments servant à la **classification** de caractéristiques sur la **base d'un principe d'ordre**.

Ce principe de classification ainsi que le type et le nombre de classes utilisées sont le résultat de **décisions humaines**.

En fonction du **contexte d'utilisation**, **différentes stratégies de classification** peuvent être appropriées.

Les indicateurs doivent nous aider à classer les observations d'objets concrets, à les attribuer à des phénomènes non observables et, en définitive, à pouvoir constituer ainsi une **base fiable pour l'évaluation** de ces phénomènes.



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : indicateurs

Les indicateurs comme base pour les décisions (au niveau politique)

Important

- ▶ séparation stricte entre la fourniture des données et leur évaluation
- ▶ Lors de l'évaluation des données, des conflits peuvent survenir en fonction de la perspective/des intérêts.
- ▶ La mise à disposition de données ne doit pas être entravée par des conflits.
- ▶ questions de la volonté politique et de la détermination des décideurs à élaborer l'ensemble du processus
- ▶ C'est la qualité des données qui détermine la qualité des indicateurs !
- ▶ Les indicateurs ne sont pas seulement des taux !
- ▶ Un bon indicateur est un indicateur simple (facile à comprendre) !

Nom de l'indicateur :

Message clé :

Source :

Période d'observation/
date de référence :

Importance pour les
décisions politiques en matière de
formation professionnelle :

Paramètres de référence :

Formule :

Distinctions possibles (sexe, âge, régions,
etc.) :

Limitations de l'indicateur :

Réflexions sur l'interprétation/FAQ :



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : indicateurs

Exemples

- ▶ Taux des entreprises formatrices : Le taux des entreprises formatrices est la proportion d'entreprises avec personnes en apprentissage par rapport à l'ensemble des entreprises, entreprises formatrices comprises.

$$\frac{\text{Nombre des entreprises employant des personnes assujetties à la sécurité sociale en formation}}{\text{Nombre des entreprises employant des personnes assujetties à la sécurité sociale}} \cdot 100$$

- ▶ Taux de réussite I – Taux de réussite lié à la participation (EQI)

Cet indicateur fournit notamment la proportion d'examens finaux passés avec succès au cours de l'année sous revue par rapport à l'ensemble des examens finaux passés – y compris les examens de rattrapage.

$$\text{EQI} = \frac{\text{Nombre des examens finaux passés avec succès}}{\text{Nombre de l'ensemble des participations aux examens}} \cdot 100$$

Sources : BIBB, Taux des entreprises formatrices, 2024, <https://www.bibb.de/de/4355.php>,
BIBB, Taux de réussite I (EQ I) – Taux de réussite lié à la participation, 2025, <https://www.bibb.de/de/4713.php>



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : assurer la qualité

L'assurance qualité est effectuée à différents niveaux :

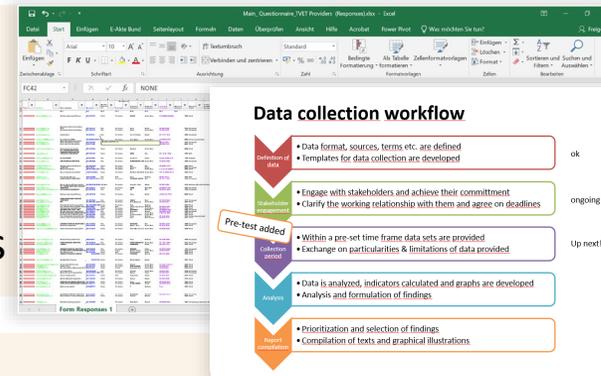
- ▶ **Cercle de rédaction** : président du BIBB et directeurs de division, membres des équipes de rédaction, équipe des relations publiques, deux membres du BMBF
- ▶ deux **réunions de rédaction conjointes**, une réunion du BIBB (discussion concernant les chapitres, la structure du rapport et les futurs thèmes prioritaires)
- ▶ les textes sont soumis selon une structure prédéfinie (**assurance qualité par le directeur de division** et le responsable de chaque chapitre)
- ▶ Le groupe de rédaction donne un **feedback** transparent aux **auteurs**
- ▶ Il est toujours possible de discuter de modifications à court terme de la structure et du contenu lors de réunions de planification
- ▶ Le BIBB et le BMBF échangent constamment des informations.



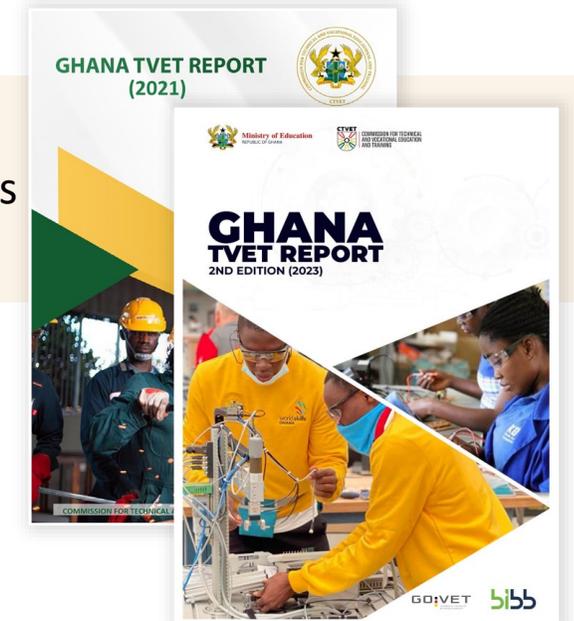
3. Bonnes pratiques internationales : expériences au Ghana

- ▶ Collaboration entre la Commission for TVET (CTVET) et le GOVET depuis 2019

- ▶ Le GOVET conseille le CTVET en matière de reporting et de monitoring des données



- ▶ Jusqu'à présent, deux rapports ont été publiés en 2021 et en 2023



- ▶ Phases de projets



3. Bonnes pratiques internationales : expériences au Ghana

Les facteurs de réussite

- ▶ Développement des capacités des membres de l'équipe du CTNET
- ▶ Différentes équipes d'auteurs de différents départements
- ▶ Planification du projet en commun
- ▶ Avant la publication : Atelier de vérification et de validation avec les groupes d'intérêt
- ▶ Collecte de données et réalisation d'analyses de données, en interne comme en externe



Enjeux

- ▶ Disponibilité et qualité des données
- ▶ Infrastructure du système informatique, hébergement, gestion et maintenance
- ▶ Financement



3. Bonnes pratiques internationales : expériences au Vietnam

- ▶ Le BIBB, la GIZ et le NIVT coopèrent depuis 2011 dans le domaine des rapports sur la formation professionnelle
- ▶ échange étroit entre les chercheurs, notamment sur les aspects suivants :
 - ▶ assurance qualité du rapport sur la formation professionnelle
 - ▶ coordination
 - ▶ coopération avec les groupes d'intérêt
 - ▶ feedback sur différents chapitres
 - ▶ gestion des connaissances
 - ▶ présentation des données
- ▶ diverses publications sur la coopération du BIBB



3. Bonnes pratiques internationales

Informations supplémentaires sur ces deux exemples

Ghana

- ▶ Rapport de l'année 2021
- ▶ Publié en août 2022
- ▶ [Ghana TVET Report 2021](#)

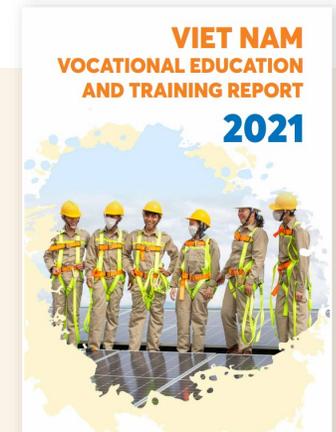


Ghana

- ▶ Rapport des années 2022 et 2023
- ▶ Publié en avril 2024
- ▶ [Ghana TVET Report 2023](#)

Vietnam

- ▶ Dernier rapport : [Viet Nam vocational education and training report 2021](#)
- ▶ Liste des rapports sur le site Internet du BIBB : [BIBB/NIVT-Vietnam](#)
- ▶ Guide pour le développement durable des rapports sur la formation professionnelle : [Guideline for sustainable TVET reporting in development of Viet Nam \(bibb.de\)](#)



4. Facteurs de réussite pour le processus de développement des rapports sur la formation professionnelle et recommandations

- ▶ **mandat** juridiquement contraignant, et rôles et responsabilités définis
- ▶ financement stable
- ▶ définition d'**indicateurs** et de dates de référence clairs
- ▶ **analyse de données** régulière et statistiques à long terme
- ▶ diversité des **équipes d'auteurs**, de l'institution et hors de l'institution
- ▶ **validation** avec des experts externes
- ▶ accord sur des **normes scientifiques** pour la gestion des données, l'analyse et la recherche



4. Facteurs de réussite pour le processus de développement des rapports sur la formation professionnelle et recommandations



L'objectif

- ▶ Que faut-il mesurer ?
- ▶ Quelles situations doivent être décrites (régulièrement) ?

Groupe déclarant

- ▶ Quel est le groupe cible (public) du rapport ?
- ▶ Cela peut avoir une influence sur la préparation des données.

Conditions préalables

- ▶ Quelles sont les données disponibles (régulièrement) ?
- ▶ Les données présentent-elles des lacunes ?
- ▶ Comment combler les lacunes dans les données (à l'avenir) ?

« SMART »

S	Spécifique
M	Mesurable
A	Atteignable
R	Réaliste
T	Traçable

Résultats

- ▶ Liste des indicateurs pour un rapport sur la formation professionnelle

Bénéfices

- ▶ Établit une base pour le développement du système de formation professionnelle.

Les indicateurs correspondent clairement à l'objectif théorique visé, sont mesurables et applicables au contexte de travail souhaité, pertinents en vue de la résolution des problèmes rencontrés et compréhensibles pour les parties prenantes.



5. Autres références et matériels

- ▶ version anglaise du rapport allemand sur la formation professionnelle (2021)
bibb.de/dienst/publikationen/fr/19715
- ▶ Site Internet du BIBB sur la recherche en formation professionnelle
[Institut fédéral pour la formation professionnelle \(BIBB\) – Allemagne](http://www.bibb.de)
- ▶ présentation brève de la coopération avec le Vietnam pour l'élaboration d'un rapport sur la formation professionnelle
[BWP 6/2014 \(bibb.de\)](http://www.bibb.de)
- ▶ Rapport de projet de la coopération du BIBB avec les Philippines
[Institut fédéral pour la formation professionnelle \(BIBB\) – Allemagne](http://www.bibb.de)
- ▶ en allemand : Guide pour le développement durable d'un rapport sur la formation professionnelle au Vietnam
[BIBB/Rapport sur la formation professionnelle au Vietnam – une réflexion sur le processus de conseil](http://www.bibb.de)
- ▶ Indicateurs de l'UNESCO pour la formation professionnelle
ces.uis.unesco.org



GOVET auprès du BIBB



Friedrich-Ebert-Allee 114–116
53113 Bonn, Germany



govet@bibb.de



+49 228 107 1818



www.govet.international